

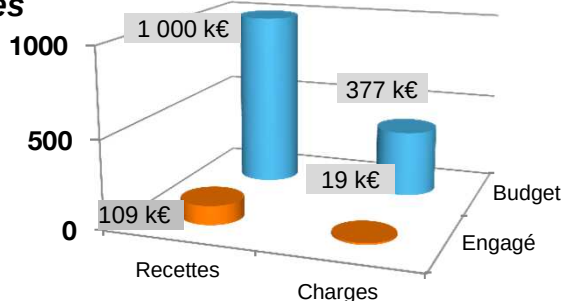


InfoFlash CE OFS du 21/02/2019

ce qu'il faut en retenir

Le Budget Fonctionnement du CE

Chiffres-clés



3 affaires devant les tribunaux :

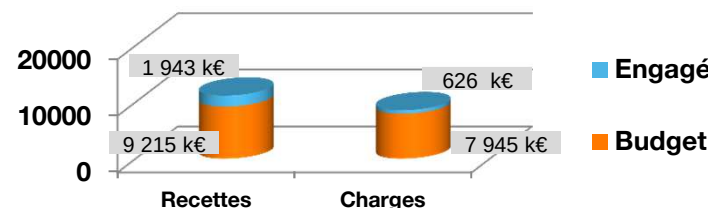
- . Conseil des Prudhommes (en défense),
- . Comité Central de l'Unité Economique et Social Orange (CCUES) (en défense),
- . Flux Media (intervenant volontaire, à l'origine de la demande en justice).

Position

- . RDV début mars pour vérifier la tenue des comptes et consulter les pièces sur place.
- . A prévoir frais provisions pour risque selon l'issue des affaires en cours..

Les Activités Sociales et Culturelles

Chiffres-clés



Constats :

- . Sur provision pour risque : différence entre la facturation du Pôle Expertise Restauration (PER) de juillet à septembre 2018 et le versement du CE OFS. Risque de recours en justice.
- . Fiabilité des données fournies par PER dans l'identification des convives (le CUID n'est pas conforme ou manquant, des lignes de caisse envoient des prestations non prises en charge par les ASC, etc...)

Position

La rencontre avec la trésorière courant mars permettra d'identifier les enjeux sur le sujet (montant de la somme non versée au PER, montant de la provision à couvrir, estimation du risque juridique).

Rapprochement de la Direction Métiers Pro-PME et de la Direction des Marchés Pro-PME

Repères

Les élus du **CE OFS votent à l'unanimité** une résolution demandant une requalification du point en information-consultation. Ce dossier sera donc à traiter par le CHSCT qui fournira un avis. Il sera ensuite soumis de nouveau au CE OFS.

Pourquoi cette demande ?

Posture de la Direction : "L'opération de fusion DMAP/DMEP ne concerne que les Etat-Major, l'organisation précédente sous les directions reste en place".

Constat : les directions DMA/DMEP fusionnent. Le rattachement hiérarchique des 5 Agences Pro-PME est donc modifié.

Au sein du nouvel état-major DMEP+DMAP, 2 ajustements :

- . regrouper la transformation Roadmap + la transformation Project Management Office sur une seule tête au sein de l'état-major DMAP
- . regrouper la partie CA/Parc de la partie Direction Commerciale.

Sur le rattachement hiérarchique des AG Pro-PME : l'opération est rendue possible grâce au passage à 5 AG Pro-PME. Cette proposition vise à simplifier l'animation commerciale du réseau Pro-PME. Elle est déjà en place depuis quelques semaines, de manière non officielle.

Position des élus :

Les élu(e)s doivent mieux comprendre les rapprochements avec les nouveaux objectifs/missions ainsi que l'intérêt économique de l'opération, ce qui n'a pas été présenté en séance. Même demande sur la structure de gouvernance rapprochée DMAP/DMEP.

Nos questions

Comment les services vont-ils travailler ?
Leurs missions respectives n'auront-elles pas de sujets communs justifiant d'autres mutualisations ?

. Sur la gouvernance et la feuille de route, cela ne bouge pas et a été définie sur 3 axes :

- . redonner de la croissance du CA sur Pro-PME,
- . améliorer le parcours client (NPS bas actuellement),
- . améliorer l'expérience salariés de Pro-PME (le baromètre social comme indicateur de suivi).

- Pour le nouvel Etat-major DMAP/DMEP :

quelle localisation géographique ?
et avec quelle matrice de transfert ?

Les localisations demeurent les mêmes, EM DMEP sur Philippe-Auguste, Arcueil et sur sites de Province, on ne touche à rien.

. - Suite au rapprochement des états-majors DMA/DMEP, que devient DVI ?

Pas de rapport, car DVI est en lien avec les directions opérationnelles dans l'activité au quotidien.

La restauration

Chiffres-clés

Les données sont issues du Pôle Expertise Restauration (PER), service Orange qui assure la gestion centralisée des services de restauration chez Orange.

Lieu	nom	nbre places	nbre couverts/j	nbre couverts moyen/mois	Fréquentation
Arcueil Bat B	Envies de saison	84	142	2 830	70% CE OFS 25% DTSI
Arcueil Bat E	L'alternative	180	230	4620	60% CE OFS 30% DTSI
Arcueil Bat F	Le Self L'atelier	680 + 220	970 +390 = 1360	en tout 27 300	45% CE OFS 45% DTSI 10% Sofrecom + CE SCE...
Bagneux		124	120		70% CE OFS
Cachan		128	94	1875	15% CE OFS +80% autres Dir Orange + SCE + extérieur

Les coûts fixes, c'est quoi ?

Il faut distinguer 2 catégories de coûts fixes :

- . les frais d'admission : ils représentent la somme due au restaurateur et le montant correspond à une grille tarifaire liée au volume de fréquentation de la salle de restauration.
- . le Perçu Pour Compte : la somme fixe refacturée par le PER à l'ensemble des restaurants Orange, somme fixe pour tous les établissements.

Position Cfdt:

- . Les charges fixes présentées en séance ne faisaient pas la distinction entre ces 2 catégories. Nous sommes en attente de précisions sur ce point.
- . Les données communiquées ne prennent pas en compte l'impact de l'ouverture prochaine de Résonnance avec 1 200 salarié(e)s. (risque d'augmentation des frais d'admission sur les autres restaurants voisins qui voient leur fréquentation diminuer).

Attribution des Tickets Restaurant aux télétravailleurs OFS

Chiffres-clés

- . Nb de télétravailleurs sous convention : 1 600 salarié(e)s
- . Demandes formulées et instruites au 18/2 :
273 salarié(e)s réparties en 2 catégories :
 - . avec attribution pour les télétravailleurs à 5j : 10,2 k€
 - . avec attribution des TR aux télétravailleurs sans Restaurant Orange ou RIE à proximité : 12,2 k€

Position Cfdt: vote d'abstention (et pas contre).

Sur la politique de Restauration : nous réaffirmons notre conviction sur la pertinence du système de délégation à l'entreprise (plutôt que par le CE depuis Juillet 2018) via le PER (Pôle Expertise Restauration).

L'avantage : l'effet de volume permettrait d'optimiser les négociations et la fixation du Perçu Pour Compte.

Avec la CFDT, Ensemble, construisons notre Avenir

Cfdt: